

19 AVR. 2022 0>

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN  
Arrondissement de Thann



Commune de BOURBACH-LE-  
BAS

12, rue de l'Eglise  
68290 BOURBACH-LE-BAS  
Tél. 03 89 82 50 45 - Fax : 03 89 82 85 22  
mairie.bourbachlebas@numericable.fr

BOURBACH-LE-BAS, le mercredi 13 avril 2022

Le Maire  
à

Monsieur le Président de la CEA  
100, Avenue d'Alsace BP 20351  
68006 COLMAR CEDEX



A22-0011338

19/04/2022

**OBJET** : Projet PLU arrêté  
**COURRIER RAR**  
**Réf** : PMK/SL  
**PJ** : 1 clé USB jointe

Madame, Monsieur

~~Par la présente et en application de l'article L153-16 du code de l'urbanisme, je vous soumetts~~  
pour avis le projet de P.L.U. arrêté par mon Conseil Municipal en date du 30 mars 2022.

Conformément à l'article R153-4 du code de l'urbanisme, votre avis sera rendu dans les limites de vos compétences propres et devra parvenir en mairie au plus tard trois mois après la présente transmission du projet de PLU. A défaut de réponse dans ce délai, votre avis sera réputé favorable.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire :  
Pierre-Marie KOLB

